



Estienne d'Orves : La mobilisation a payé !

Mardi 30/06 les agents réunis en AG dans le hall avaient décidé :

« tant que la direction ne prend pas de dispositions permettant aux agents de travailler dans des conditions normales, nous arrêtons de travailler à 13h30 et nous nous rassemblons dans le hall ».

Les agents l'ont fait :

mardi, mercredi et jeudi, ils ont arrêté le travail à 13h30 et se sont rassemblés,
car il n'est pas admissible de travailler dans des bureaux où la température atteint ou dépasse les 30 degrés.

La tension est montée devant l'inertie de la direction qui reportait toute la gestion des difficultés, allant jusqu'aux problèmes médicaux chez les plus fragiles, sur les épaules des chefs de service locaux.

Les agents n'ont pas accepté cette inertie.

Ils ne pouvaient l'accepter car c'est bien la succession de décisions ineptes prises par l'administration, depuis le choix d'un immeuble avec une verrière en face sud, en passant par l'absence de traitement efficace des anomalies constatées dès l'origine dans le fonctionnement de la clim de cet immeuble, qui sont à l'origine de leurs conditions de travail déplorables actuelles. C'est l'administration qui est responsable!

C'est pourquoi ils ont décidé jeudi 2 :

**si la direction ne vient pas vendredi 3, nous irons les chercher.
Ce message est remonté à la Direction**

Vendredi 3 matin, la Direction s'est manifestée par un message aux chefs de service et en réunissant les organisations syndicales pour leur dire :

« tant que la climatisation n'est pas remise en route et que les chaleurs continuent », « les agents d'Estienne d'Orves pourront pratiquer la journée continue de 7hs à 13 hs, la journée de travail étant réputée complète », dans les autres cas les horaires sont comptabilisés en fonction du temps de présence avec possibilité de départ à 15 heures et réintégration d'une heure. « Ces mesures intègrent la fermeture au public à compter de 13 heures ».

Alors certes, ces mesures ne mettent pas tous les agents sur un plan d'égalité, c'est pourquoi la CGT a demandé un élargissement des possibilités de journée continue aux agents ne pouvant arriver au travail avant 8 heures. La direction a déclaré réserver sa réponse sur cette demande.

Néanmoins il est clair qu'avec ces décisions on a enfin une prise en compte de la situation à laquelle les collègues d'Estienne d'Orves sont confrontés.

C'est le jugement qui a été porté par les collègues réunis ce vendredi à 12 heures dans le hall.

Ces décisions interviennent après 3 jours de mobilisation des agents d'Estienne d'Orves.

Telle est la leçon qui se dégage de ces événements.

Aix le 03 juin